

# **PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

23 mars 2018



## Le contexte 2018 : un nouvel effort demandé par l'Etat aux collectivités

- **Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022** : une contractualisation avec l'Etat pour limiter **la progression des dépenses de fonctionnement à +1,2% par an, pour 3 ans** (abandon de la technique du « Rabot » : baisse des dotations de l'Etat)
  
- **Un BP 2018 au format renouvelé** : transfert de la compétence transports à la Région en 2017, transfert de la compétence voirie à la Métropole au 1er janvier 2018 et mise en œuvre de la réforme de la Loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV)
  
- **Un vote du BP 2018 entouré d'incertitudes** :
  - Sur la contractualisation avec l'Etat :
    - Dépenses liées aux Mineurs Non Accompagnés retenues dans le périmètre des dépenses de fonctionnement
    - Prise en compte des efforts déjà réalisés depuis 2015 : 2017 demeure l'année de référence
  - Absence de visibilité sur l'impact pour les Départements de la réforme de la fiscalité locale : projet de transfert de la Taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes

**Commentaire** : besoin probable, d'ici juin, d'une décision modificative pour le budget 2018 pour intégrer les derniers éléments de la contractualisation.



# La section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 526,2 M€  
(+1,1% par rapport au BP 2017)



## Des recettes de fonctionnement globalement peu dynamiques

- **Fiscalité directe : 171,5 M€ (-6%) sans hausse de taux de la Taxe Foncière des Propriétés Bâties**, la baisse s'expliquant par la diminution des allocations de compensation (baisse de l'enveloppe normée) et par le transfert d'une part de la CVAE (effet année pleine)
- **Fiscalité indirecte : 199,6 M€ (+10,4%)** avec une estimation toujours prudente sur la hausse des Droits de Mutation à Titre Onéreux (83 M€ contre 67 M€ inscrits au BP 2017)
- Pour rappel, le surplus 2017 de cette recette volatile (encaissement de 91 M€) a été consacré au renforcement de l'investissement des collèges et des EHPAD
- **Dotations de l'État** : interruption pour la première fois depuis 2014 de la baisse de la DGF pour le redressement des comptes : **95,4 M€ (+0,77%)**
- **Légère hausse des recettes sociales liées à la compensation** des dépenses sociales, du fait de la compensation de la mise en œuvre de la loi ASV : **26,2 M€ (+3,35%)**
- **Autres recettes** (participations, redevances, loyers) : **22,7 M€ (-7%)** du fait de la perte des recettes liées aux transports (participation des familles et Fil vert)



# La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 481,2 M€ (+0,7 M€ de reports)  
+2,8% par rapport au BP 2017 (périmètre constant)

soit une progression prévisionnelle de CA 2017 à CA 2018 de +1,15%  
(Périmètre de la contractualisation avec l'Etat : hors dépenses de péréquation et dépenses imprévues)

dont :

+7% pour les Allocations Individuelles de Solidarité (AIS)

+0,27% pour les dépenses « propres », hors AIS (maîtrisées par le CD37)



## Une progression des dépenses contraintes obligatoires

- **Allocations individuelles de solidarité (RSA, APA et PCH) :** une progression toujours soutenue de solidarité, bien que plus modérée en 2018 : **+7%, contre 11,5% en 2017**
- **Mineurs Non Accompagnés (MNA) :** explosion de la dépense depuis 2016 : **plus de 53 000 € / an / MNA, pouvant être partiellement compensée par l'Etat** : 12 M€ inscrits au BP 2018, contre moins de 4 M€ en 2016 (+216%) et 11,9 M€ en 2017
- **Dépenses sociales :** représentant 62% des dépenses réelles de fonctionnement du budget 2018, elles augmentent de **+4,3%** sous l'effet notamment du vieillissement de la population :
  - RSA : +5%
  - APA : +9,3%
  - PCH + ACTP : +8,8%

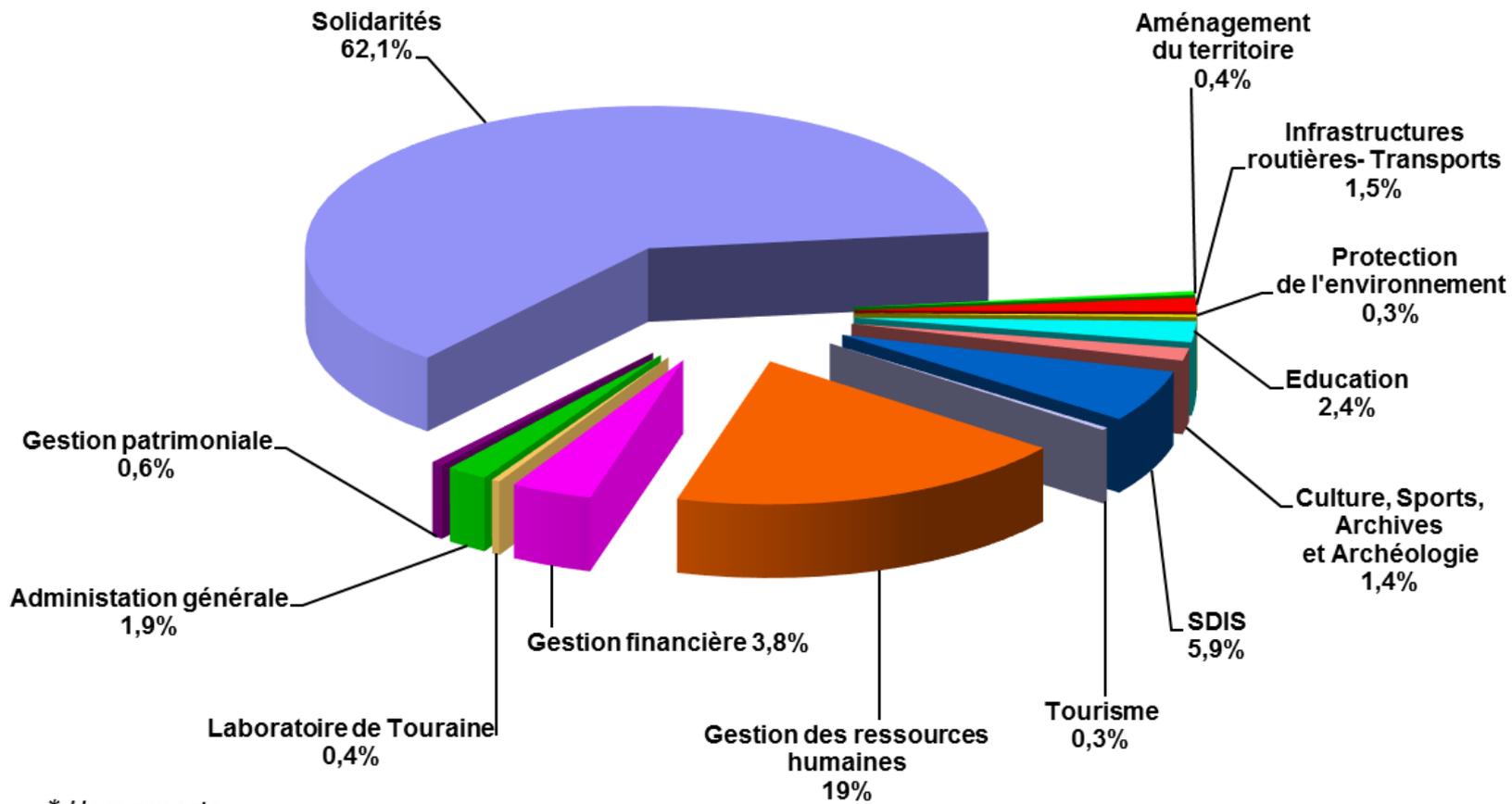


# Une gestion rigoureuse de nos dépenses propres à poursuivre

- **Stabilisation de dépenses de fonctionnement grâce à des réformes structurelles courageuses à poursuivre :**
  - Réformes déjà engagées : Laboratoire, colonies de vacances, schémas Autonomie et Enfance, étude approfondie des associations de l'enfance
  - Perspectives 2018: audit des systèmes d'information, étude sur l'évolution des dépenses de fonctionnement des monuments, lancement de la consultation pour le Contrat de performance énergétique (59 bâtiments propriété du CD 37 en jeu), étude approfondie des associations dans le champ du handicap
  - Stabilisation du montant de la subvention versée au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : 28,2 M€
- **Dépenses de personnel : +0,5% à périmètre constant**, intégrant la mise en œuvre de réformes statutaires nationales coûteuses (RIFSEEP et PPCR) conduisant de fait au non remplacement d'une partie des départs à la retraite. Une attention particulière devra être portée aux travailleurs sociaux (secteur de l'Enfance en particulier)
- **Dépenses propres (hors AIS et dépenses d'hébergement): +0,27%**, soit un effort considérable permettant de compenser en partie la progression des dépenses contraintes
- **Convergence tarifaire « Dépendance » des EHPAD : compensation, depuis 2017, par le Département, de l'impact de cette réforme gouvernementale (-1,2 M€ sur 7ans pour EHPAD publics) sur le budget « hébergement » : +143 K€ en 2018 (+480 K€ en 2017)**



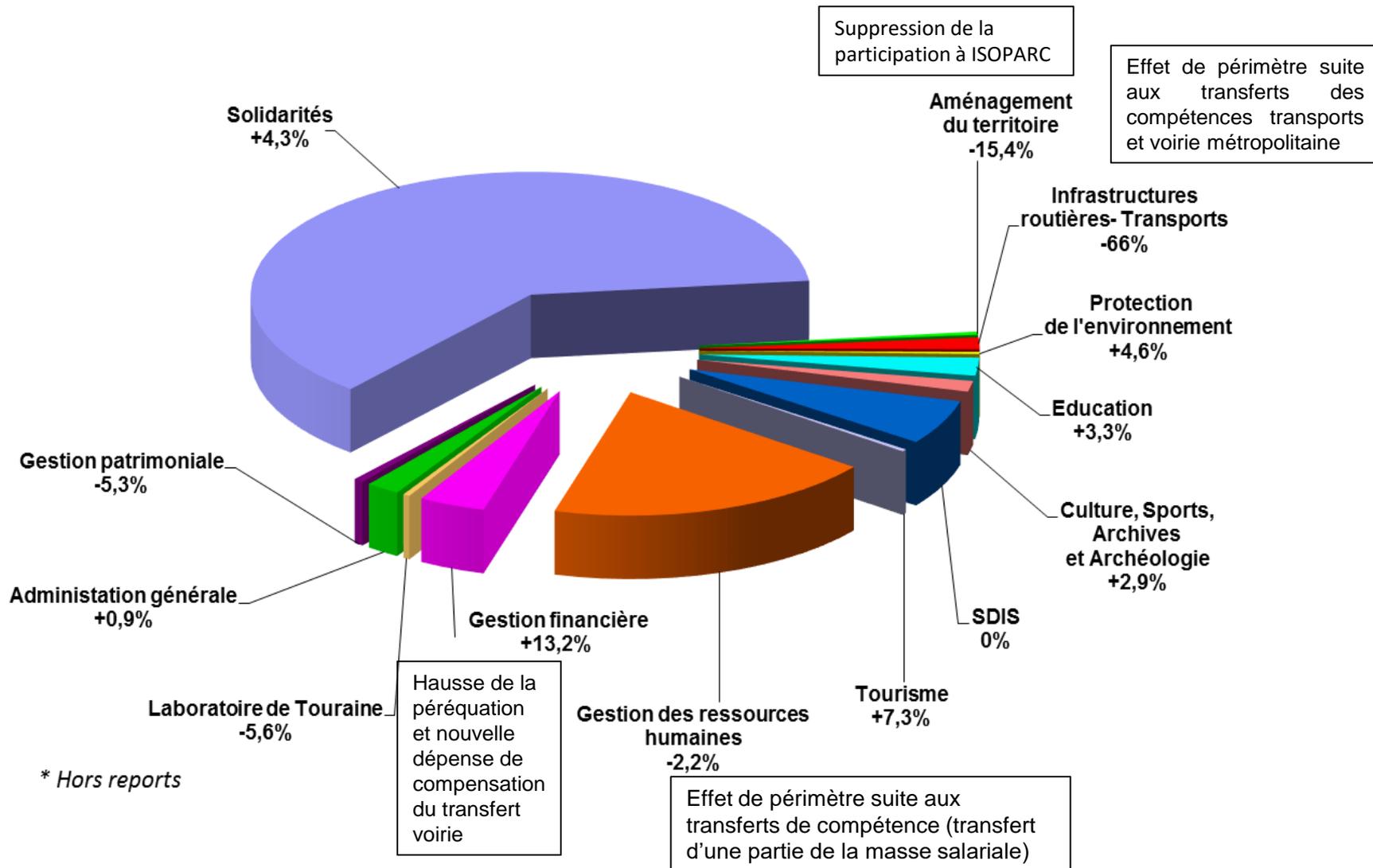
# La répartition des dépenses de fonctionnement\* 481,2 M€ hors reports au BP 2018



\* Hors reports



# La progression des dépenses de fonctionnement à périmètre courant\*





# La section d'investissement

Recettes d'équipement : 15,9 M€  
(-1,5% par rapport au BP 2017)



## Soutien de l'effort d'investissement grâce à la maîtrise du fonctionnement

- **Un soutien à l'investissement porté en 2018 à 79,4 M€ contre 71,8 M€ dont :**
  - => 5,1 M€ de reports de 2017**
  - => 11,3 M€ par autofinancement net (6,1 M€ en 2017), soit un effort d'investissement largement autofinancé par l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement, grâce à nos efforts de gestion**
  - => 15,5 M€ de recettes d'équipement (15,9 M€ avec reports)**
  - => 47,48 M€ d'emprunt**

**Pour mémoire : emprunt d'équilibre s'établissant à 47,48 M€ (hors emprunt reporté)**

- **Comparaison avec les autres Départements**
  - Presque la moitié des Départements ont augmenté leur fiscalité depuis 2015, contrairement au CD 37
  - En 2017, prévision de -1,9% de l'effort d'investissement moyen réalisé des Départements (-21% depuis 2013) (chiffres prospective Banque Postale) contre +25% pour notre Département



# La section d'investissement

Dépenses d'équipement : 79,4 M€  
(+10,7% par rapport au BP 2017)

Lors du budget supplémentaire 2018, vote du Plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 qui renforcera l'investissement sur les collèges (dont le Contrat de Performance Energétique), les EHPAD et les ENS



# Opérations d'investissement programmées en 2018 pour le Département

❖ Les principales opérations d'investissement concernent :

## Pour la DGA Solidarités :

- **3,9 M€ sur le plan de restructuration des EHPAD**
- **3,2 M€ sur les actions en faveur de l'habitat locatif social et du logement** (aides à la pierre, aides au logement, réhabilitation thermique, convention département/région sur l'adaptation des logements)
- **280 K€** pour les premières études et travaux sur le centre de vacances de **Longeville**

## Pour le pôle Ressources :

- **1,75 M€** sur le schéma directeur des **Systemes d'Information**
- **4,7 M€ sur le patrimoine immobilier** (réparations, mise aux normes, construction de MDS)
- **1,7 M€ pour l'achat de véhicules**



# Opérations d'investissement programmées en 2018 pour le Département

## Pour la DGA territoires :

- **19,7 M€ pour les collèges,**
  - dont 15,4 M€ pour l'entretien et la construction des collèges : solde des travaux de Neuillé-Pont-Pierre et d'Azay-le-Rideau (7,4 M€), programmes de grosses réparations (7,9 M€), premières études sur le Contrat de Performance Energétique
  - dont 4,3 M€ pour les autres dispositifs des collèges (AP et hors AP) : fibre optique, restauration scolaire, plan informatique
- **17 M€ pour les routes**
  - dont 3 M€ pour les grands travaux routiers : RD943 Cormery-Loches, déviations de Richelieu et de l'île Bouchard, Pont de Port-Boulet
  - dont 14 M€ pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier (AP et hors AP)
- **3,3 M€ pour la valorisation et la restauration des monuments (AP et hors AP) :** histopad, Cité royale de Loches
- **2,9 M€ pour la protection de l'environnement et 1,9 M€ pour les déplacements doux**
- **2,7 M€ pour les aides aux acteurs économiques et agricoles**



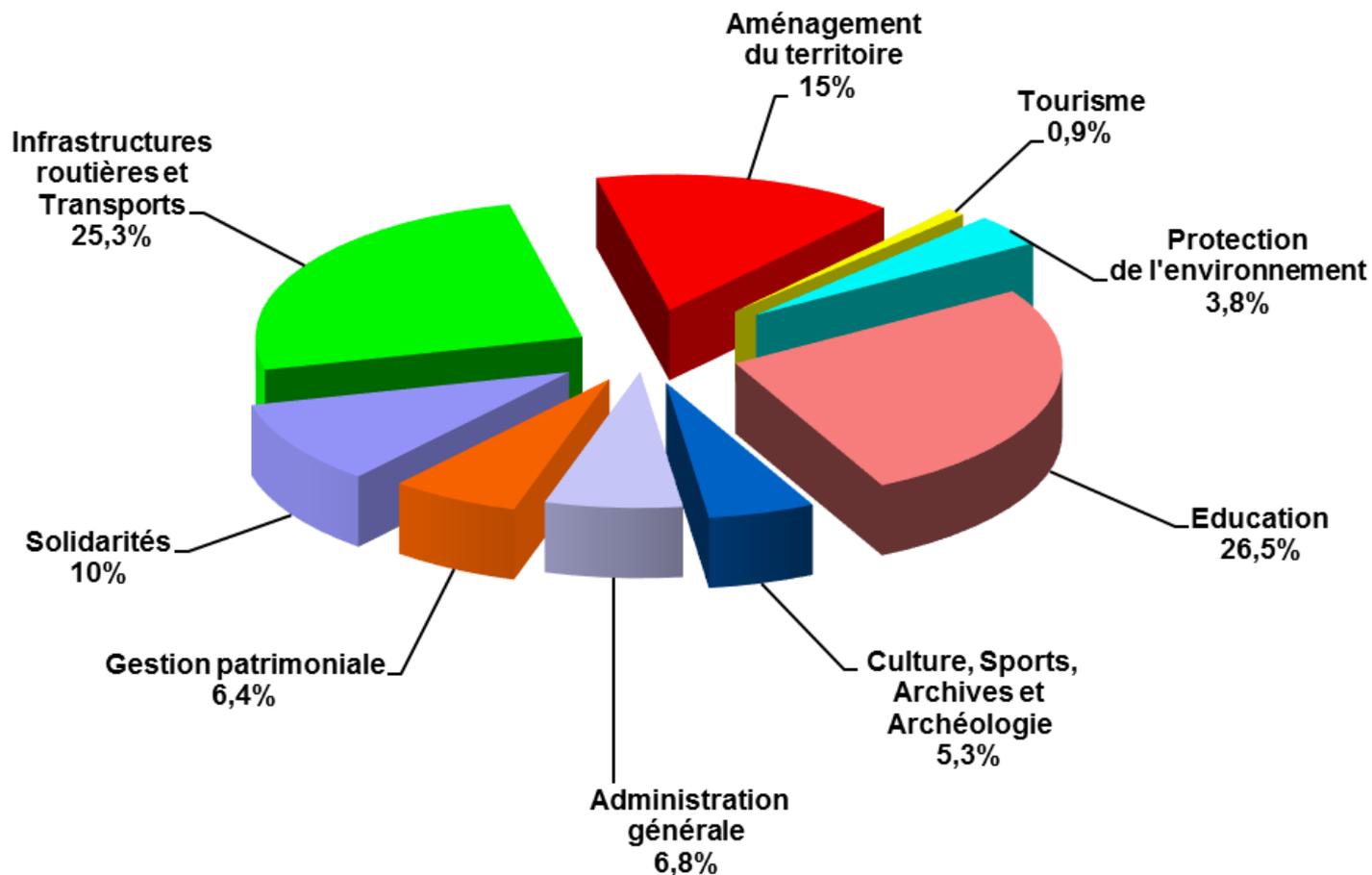
# Opérations d'investissement programmées en 2018 pour les acteurs du territoire

- **F2D et FDSR** : 11 M€ au titre du soutien aux projets d'investissement des communes et intercommunalités en 2018
- **Fonds d'investissement sportif et culturel** : 400 K€ au titre des projets d'investissement des associations (pour rappel, environ 100 projets aidés en 2017)
- **FIDIT** : 660 K€ au titre des projets d'investissement des acteurs du tourisme (pour rappel, environ 20 projets aidés en 2017)



# La répartition des dépenses d'équipement\*

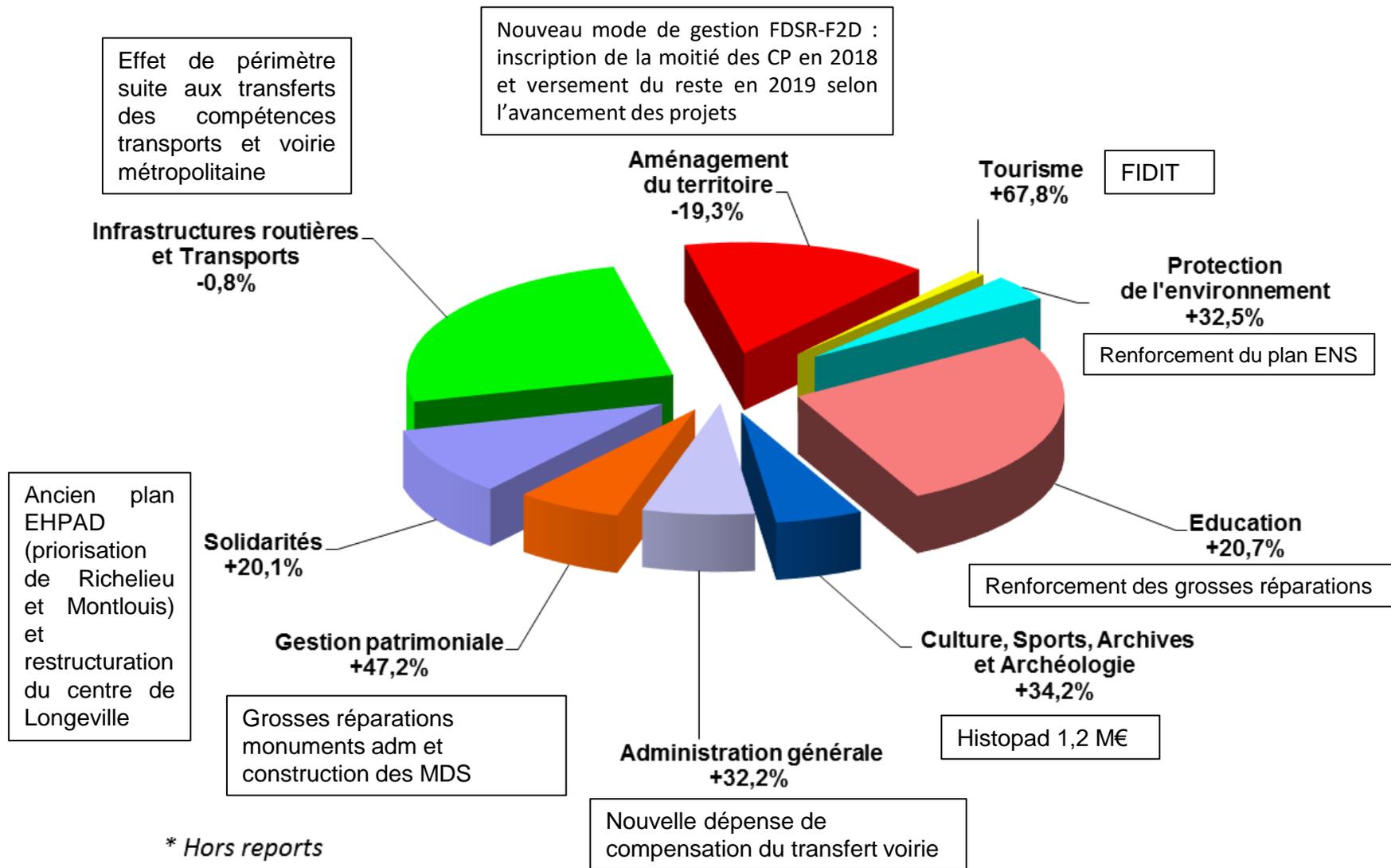
## 79,4 M€ (dont 5,1 M€ de reports) au BP 2018



\* Hors reports



# La progression des dépenses d'équipement à périmètre courant\*





# ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018 à périmètre courant\*

## DEPENSES

Charges de fonctionnement  
et intérêts  
**481,936 M€**

- 1,71 M€

Autofinancement brut  
**44,239 M€**

+ 7,27 M€

**481,936 M€**

## FONCTIONNEMENT

Reprise de l'excédent 2017  
**10,763 M€**

Recettes de fonctionnement  
**515,413 M€**

+ 7,67 M€

**526,176 M€**

## INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement  
**79,407 M€**

+ 7,65 M€

Capital de la dette  
**32,911 M€**

+ 2,01 M€

Solde d'exécution d'investissement  
reporté 2017  
**64,360 M€**

**176,678 M€**

Autofinancement brut  
**44,239 M€**

+ 7,27 M€

Emprunt d'équilibre  
**47,478 M€**

+ 1,91 M€

Autres recettes  
**20,600 M€**

+ 0,49 M€

Excédent de fonctionnement 2017  
**64,360 M€**

**132,438 M€**

**BUDGET TOTAL 2018 : 658,614 M€**

(Budget Primitif + Reports)

\* Hors mouvements neutres de  
dette et opérations d'ordre



## En résumé

- Un budget dans la ligne de la stratégie mise en œuvre depuis 2015 : maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans hausse de fiscalité, pour augmenter l'effort d'investissement
- Principales incertitudes : évolution de la dépense liée aux MNA, démarche de contractualisation avec l'Etat, réforme de la fiscalité locale
- Renforcement de l'investissement sur les collèges, les EHPAD et les ENS, priorités départementales



## Dépenses d'équipement des collèges 2007-2017

en euros

